



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 FEVRIER 2020

Date de convocation :
20/02/2020

En exercice : 27

Présents : 21

Votants : 24

L'an deux mille vingt et le vingt-sept février à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs Claude AYMERICH, Françoise CRISTOFOL, Jérôme PARRILLA, Caroline PAGÈS, Alain MARGALET, Claudie SERRE, Raphaël LOPEZ, Maurice CHANARD, **adjoints**, Alain DOMENECH, Maryse NOGUÈS, Xavier BERAGUAS, Denis OLIVE, Bruno COSTA, Cécile LAVALL, Patrice RIU, Christelle VERNE, Naïma METLAINE, Cédric SANCHEZ, Catherine PALAU, Frédéric CRAVO, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Mmes Mrs Céline SALGUERO (à Claude AYMERICH), Sylvia OLIVE (à Jérôme PARRILLA), Géraldine MIR (à Françoise CRISTOFOL), pour voter en leur nom.

Étaient absentes : Mmes Mrs Philippe PIQUÉ, Fatiha TAHARASTE, Florence PERAMON

M. Frédéric CRAVO a été désigné comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2020/09 : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA CREATION D'UNE VELOROUTE ; ACCESSIBILITE ET SECURISATION DEVANT L'ECOLE MATERNELLE TORCATIS, LA CRECHE, LE CITY STADE ET LE PARC DE LA SARDANE. TRANCHE 2

Le Maire rappelle la volonté et le travail de la commune qui, dès 2006, a souhaité aménager la commune avec des cheminements doux (Entrée Nord de la ville en prolongement de la RD 2. Entrée Sud en prolongement de la RD 615. Avenue d'Aristée et rue J.B Moynier pour relier la RD 615 à la RD 916. Accès à la maison de retraite Saint Jacques. Avenue de Bosch pour relier la gare au centre-ville).

Il rappelle également le programme lancé en février 2019 pour la création d'une véloroute qui doit rejoindre la route départementale (avenue Pasteur) à la gare. Il s'agit de déposer les demandes de subventions **pour la seconde et dernière tranche**, du camping à la gare. Au final, le cheminement va passer aux abords de l'école maternelle Torcatis, de la crèche, du City Stade et du parc de la Sardane, dernièrement totalement rénové avec accessibilité aux personnes handicapées (financement Etat DETR, Région Occitanie et Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales).

L'enveloppe financière relative à l'aménagement précité (seconde tranche) est de **256 918,50 € HT**. Nous sollicitons le concours de l'Etat qui a déjà financé la première tranche, le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, au titre des traversées d'agglomération, comme au titre des véloroutes, deux programmes distincts mais cumulables. Nous sollicitons également, depuis que la commune est Bourg-centre, la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée (30 % plafonnés à 120 000 € d'aide).

Le Maire rappelle que nous travaillons actuellement avec le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales pour la mise en place d'une véloroute qui va relier St-Féliu d'Amont à Bouleternère. Le Maire demande à l'assemblée de se positionner.

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

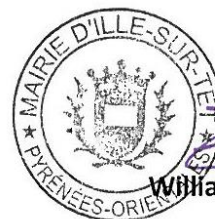
- **APPROUVE** la réalisation du projet pour la création d'une véloroute sur les rues d'Aristée, du colonel Fabien, de las Coloumines et Jean Baptiste Moynier, pour un coût de **256 918,50 € HT** (tr. 2).
- **DEMANDE** à l'Etat (DETR), à la Région Occitanie et au Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, les subventions les plus importantes possibles, au titre des véloroutes / cheminements doux.
- **PROPOSE** le plan de financement suivant :

Etat (DETR)	35 %	89 921,47 €
Région Occitanie Pyrénées Méditerranée	30 %	77 075,55 €
Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales	15 %	38 537,77 €
Autofinancement	20 %	51 383,71 €

- **DONNE** pouvoir au Maire pour signer tout document à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 27 février 2020

Le Maire,
William BURGHOFFER



Le Maire,

William BURGHOFFER